

AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

L'Administration communale informe qu'elle se propose d'aliéner un excédent de voirie d'une superficie de 25 m² situé au centre du village de Walk à Waimes, à hauteur de la parcelle cadastrée "Waimes, 1° Division, Section Q, n°218G ", tel que figuré sous lot 1 de teinte jaune au plan de mesurage dressé le 10 août 2021 par M. Adnan ZEKI, Géomètre-Expert pour le compte de Belgatech Engineering Services à Bruxelles, à l'intercommunale ORES Assets.

En conséquence, le projet sera déposé pendant quinze jours, date du présent avis, au Secrétariat communal, ouvert tous les jours ouvrables de 08 heures 30' à 12 heures et les lundis de 13 h 30 à 17 h 30.

Pour les consultations, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du service secrétariat au 080 68 91 77 ou par mail à l'adresse suivante : muriel.melotte@waimes.be

Les personnes qui auraient des observations à faire pourront les présenter par écrit durant cet intervalle. La séance de clôture de l'enquête aura lieu audit Secrétariat le 9 décembre 2022, à 09 heures.

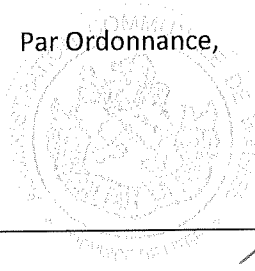
Le procès-verbal de l'enquête sera clôturé à cette dernière heure.

Waimes, le 24 novembre 2022

Le Directeur général,


Raphaël GREGOIRE.

Par Ordonnance,



Le Bourgmestre,


Daniel STOFFELS